

Paris, le mercredi 2 avril 2014

Contacts Presse

Mots-clés : ASSURANCES / PROTECTION SOCIALE / TPE-PME / CHEF D'ENTREPRISE / MARSEILLE

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Hélène JOUBERT
helene@agence-C3M.com

CIPRÉS vie présent au Rendez-Vous du Courtage

Parc Chanot à Marseille, mardi 8 Avril - stand 52

▪ **CIPRÉS vie, spécialiste des dirigeants et salariés de TPE-PME, présentera ses nouveautés aux professionnels de la protection sociale, lors des Rendez-vous du Courtage organisés par l'Argus de l'Assurance à Marseille.**

La protection sociale des indépendants, TPE et PME

Alors que les entreprises sont exposées à des risques de tout ordre, le chef d'entreprise peut prendre la décision de protéger ses actifs, et le premier d'entre eux : l'humain. Les assurances complémentaires sont conçues pour faire face au cycle de vie et aux accidents et pour pallier les baisses de revenus consécutives à la vieillesse, la maladie, l'invalidité, le chômage, la maternité ou encore la perte d'un homme clef dans l'entreprise.

Laurent OUAZANA, Directeur Général et Carole SERRES, Directrice Commerciale Régionale Grand Est de CIPRÉS vie, seront présents sur le stand N°52

« Un gérant de restaurant dont le Chef de cuisine se retrouve en incapacité de travail ou un artisan ébéniste confronté à un accident qui lui fait perdre l'agilité de ses doigts, sont tous les deux soumis au risque d'une perte de revenu d'exploitation. CIPRÉS vie est confronté à une grande variété de situations, à l'image de la diversité des activités économiques. Et dans tous les cas, nous avons la réponse ! », explique Carole SERRES, Directrice Commerciale Régionale Grand Est de CIPRÉS vie.

« Notre offre est simple, efficacement packagée. Le courtier ne peut pas se tromper et conseille ainsi au mieux sa clientèle ! », explique Laurent OUAZANA, Directeur Général de CIPRÉS vie.

Depuis 15 ans, CIPRÉS vie conçoit, et gère des programmes d'assurance collective dédiés aux TPE et PME, à leurs dirigeants et salariés. CIPRÉS vie s'adresse à toutes les activités. Ses produits sont paramétrables et modulaires pour répondre aux situations personnelles et professionnelles.

3 chiffres pour la protection sociale des TPE-PME

1. Les chefs d'entreprises vont devoir se (re)poser la question de leur protection sociale et de celle de leurs salariés, dans quelques mois, sous la pression de l'ANI (Accord National Interprofessionnel), qui les obligent dès **2016** à proposer et à financer une complémentaire santé à l'ensemble de leurs salariés.
2. Sur le réseau de courtiers national de 2 500 professionnels que compte CIPRÉS vie, **700** sont concentrés dans le Sud de la France. Et CIPRÉS vie recrute encore.
3. Les chefs d'entreprise des TPE et PME, comme les indépendants (travailleurs non salariés) restent à convertir à la protection sociale pour tous : **50 %** d'entre eux n'ont pas encore souscrit de solution en la matière.

A propos de CIPRÉS vie

CIPRÉS vie est courtier grossiste souscripteur, spécialisé en Assurance de Personnes, notamment pour la protection sociale des dirigeants de PME, TPE et TNS, (artisans, commerçants, professions libérales, etc). Il arrive au 4^{ème} rang des courtiers spécialisés en prévoyance collective scripteurs. CIPRÉS vie distribue ses produits au travers d'un réseau de 2 500 courtiers indépendants, présents sur toute la France.

Chiffres clés : Date de création : 2000 ; en 2013 : 140 millions d'euros de collecte, 40 000 contrats en portefeuille, 1 000 nouvelles TPE/PME adhérentes chaque mois, 150 collaborateurs.

CIPRÉS vie est membre fondateur du Syndicat10, Syndicat National des Courtiers Grossistes Souscripteurs.

Pour en savoir plus : <http://cipres.fr/>